



DECLARATION DU SE-UNSA A LA CAPD DU 20 AVRIL 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs,

Nous tenons tout d'abord à témoigner de la disponibilité de vos services, de vos collaborateurs et de vous-mêmes pour entendre et prendre en compte les questions, les inquiétudes et les remarques des personnels qui gèrent la crise sanitaire sur le terrain. Beaucoup d'inquiétudes subsistent mais les personnels enseignants et administratifs continuent de tenter d'apporter des solutions pour assurer l'accueil physique des enfants de soignants, ainsi que la continuité pédagogique.

Mais une fois de plus, nous tenons à mettre en évidence que la pierre angulaire de cette gestion de ce sont les directrices et directeurs d'école. A ce stade de l'année et dans ce contexte exceptionnel, quel prolongement aux comités de suivi peut-on espérer pour anticiper sur la rentrée prochaine ? Si nous sommes bien conscients de vos priorités, nous devons rappeler que la situation déjà urgente des directeurs avant la crise, le sera d'autant plus à la rentrée. C'est pourquoi, nous sommes prêts à continuer de contribuer à ce dossier parallèlement à la gestion de crise, pour donner suite au travail déjà engagé dans le Gard. Nous continuons de porter parallèlement auprès du ministère nos propositions pour la direction d'école

Sur le retour à l'école le 11 mai, nous informons cette instance que le SE-Unsa par la voie de sa fédération, a écrit à notre ministre vendredi 17 avril avec 10 organismes de personnels d'éducation, de parents et de lycéens, dont la FSU ici présente.

Nous lui faisons part de la grande inquiétude suscitée par ces annonces du président de la République sur la réouverture même progressive des établissements scolaires à partir du 11 mai.

Nous souhaitons tous pouvoir reprendre l'école et sortir d'une situation où l'ensemble des élèves subissent les conséquences de la crise et où les inégalités scolaires se creusent. Mais certains éléments de sécurité sanitaire sont selon nous des priorités absolues : politique massive de tests, désinfection des locaux, dotations en matériel spécifique de protection, l'accompagnement ou l'éloignement du travail de personnels dont la santé ou la pathologie le nécessite, de même que les élèves et les parents qui doivent être exemptés du retour en présentiel pour les mêmes raisons de santé...

Aucun motif pédagogique ne justifiera qu'on fasse prendre des risques de santé à des enfants même s'ils sont en grande difficulté scolaire ou autre. Sans parler du risque de relancer une vague de contamination. Plusieurs voix se font entendre contre le retour à l'école le 11 mai dont le conseil de l'ordre des médecins, d'autres plaident pour.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir compétence en la matière mais si le motif est à la fois pédagogique, économique et social, alors laissons aux collectivités assurer leur mission de garderie et demandons aux enseignants de se concentrer sur les besoins pédagogiques.

Gardons aussi à l'esprit que certains enseignants sont eux-mêmes parents, d'enfants quelquefois sans difficultés qui devraient être accueillis ou gardés... Et par effet domino, tout le monde pourrait bien se retrouver à l'école, au collège, au lycée... très vite, trop vite, quand dans le même temps, se confirme au-delà du 11 mai, la fermeture des cafés, restaurants, lieux de culture, etc., confirmant le maintien d'une situation de risque sanitaire nécessitant la poursuite de la plus grande vigilance.

Concernant les départs en congé de formation, nous observons que les modalités que vous avez choisies de scinder les demandes en 4 groupes ne montrent pas un résultat différent du classement traditionnel. Nous vous redemandons de fusionner ces groupes de demandes pour établir une liste d'attente élaborée sur les seuls éléments d'AGS et sur les projets d'évolution professionnelle des agents.

Je vous remercie de votre attention.